


Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

R
M

21143527

Déposé au greffe du Tribunal de l'entreprise
de Liège division Marche-en-Famenne
le **30/11/21**

~~Le Greffier~~

Greffé

N° d'entreprise : 0882.099.588

Dénomination

(en entier) : **La Financière du bois**

Forme juridique : Société anonyme

Siège : P.A.E. du Wex, Rue de la Plaine, 11 à 6900 Marche-en-famenne

Objet de l'acte : **Nominations statutaires**

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 19 octobre 2021

7. Le mandat du collège venant à échéance, l'Assemblée désigne pour trois ans, en qualité de Commissaires-Reviseurs, la ScPRL 2C&B représentée par Monsieur Victor COLLIN et la SCRL RSM InterAudit, représentée par Monsieur Thierry LEJUSTE. Le mandat du collège viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2024. Les émoluments annuels du Collège sont fixés à 3.200,00 € HTVA indexés + cotisation IRE (81,30 € HTVA).

Déposé en même temps copie du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 octobre 2021

Investsud SA, Administrateur délégué
Représentée par Stéphane DANTINNE

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 08/12/2021 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature